

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021



OFI RS ACT4 GREEN FUTURE

FCP Actions internationales

Commercialisateur

MACIF - 2/4 rue Pied de Fond - 79037 NIORT Cedex 9
MUTAVIE - 9, rue des Iris - 79088 Niort Cedex 9

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

CACEIS BANK FRANCE - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

Gestion administrative et comptable

CACEIS FUND ADMINISTRATION - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

- ☒ Ce produit a pour objectif l'investissement durable. L'investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental et/ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de façon significative à un objectif environnemental ou social et que les sociétés faisant l'objet d'un investissement suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de participer à l'évolution des marchés d'actions internationaux en investissant dans des entreprises contribuant, selon l'analyse de la Société de Gestion, à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique par le biais des éco-activités suivantes : Energie, Bâtiment, Gestion des déchets et contrôle de la pollution, Industrie, Transport propre, Technologies de l'information et de la communication, Agriculture et forêts, Adaptation au changement climatique, sur une durée supérieure à 5 ans.

Indicateur de référence

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Néanmoins, l'investisseur pourra, a posteriori, comparer les performances du Fonds à celle de l'indice STOXX® Global 1800. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. L'indice STOXX® Global 1800 est un indice représentatif des marchés actions internationaux. Il fournit une représentation large mais liquide des marchés les plus développés du monde avec un nombre fixe de 1800 composants et contient 600 titres européens, 600 titres américains et 600 titres de la région Asie-Pacifique représentés par l'indice STOXX® Europe 600, l'indice STOXX® North America 600 et l'indice STOXX® Asia/Pacific 600. Ticker Bloomberg SXW1E – Cet indice est publié par et est disponible sur www.stoxx.com

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du fonds est défini par l'ensemble des composants de l'indice STOXX® Global 1800. Sur la base d'une allocation dynamique, le gérant investit sur les titres composant l'indice de son univers, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de chaque titre de celui-ci. L'exposition du Fonds au risque de change pourrait représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Les actifs d'OFI RS ACT4 GREEN FUTURE sont exposés sur les titres composant l'indice de son univers à hauteur de 90 % minimum, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de chaque titre dans son indice.

Le processus d'investissement concilie l'application de critères financiers et extra-financiers afin d'appliquer une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du fonds

Afin de réaliser un premier filtre ISR, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux (changement climatique – ressources naturelles – financement des projets – rejets toxiques – produits verts) et sociaux (Capital Humain – Chaîne d'approvisionnement – Produits et Services) spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance (structure de la gouvernance – Comportement sur les marchés) – se référer au code de transparence disponible sur le site internet de la Société de Gestion. L'univers d'investissement éligible (l'ensemble des composants de l'indice STOXX® Global 1800) est également défini par l'exclusion des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance » (20% Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR).

Sont exclus de l'univers investissable :

- Les sociétés réalisant plus de 33% [inclus] de leur chiffre d'affaires dans une des activités suivantes : Les centres de stockage et d'enfouissement sans capture de GES ; l'incinération sans récupération d'énergie ; L'efficacité énergétique pour les sources d'énergie non renouvelables et les économies d'énergie liées à l'optimisation de l'extraction, du transport et de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles ; L'exploitation forestière, sauf si elle gérée de manière durable, et l'agriculture sur tourbière ;
- Les sociétés de distribution/transport et production d'équipements et de service qui réalisent plus de 33% de leur chiffre d'affaires auprès de clients de la filière des combustibles fossiles ou nucléaire

Ainsi que les sociétés dont le chiffre d'affaires lié est supérieur à 5% dans l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles ainsi que l'ensemble de la filière nucléaire.

Pour chaque valeur de l'univers d'investissement, une estimation de la part du chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est réalisée.

Puis les sociétés sont réparties en trois catégories en fonction du pourcentage de cette part du chiffre d'affaires. **Entreprises de Type I** : celles réalisant au moins 50% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités, telles que définies par la nomenclature retenue (cf. Annexe 1 du label GreenFin : sur la transition énergétique et écologique pour le climat) - **Entreprises de Type II** : celles réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités - **Entreprises de Type III** : celles réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités.

Une réduction de l'univers est opérée sur la base de critères quantitatifs (Max Drown Down : exclusion du dernier quintile de l'univers d'investissement Type I & II), ainsi que sur la base de critères qualitatifs au travers d'une veille active des controverses des enjeux ESG.

Les controverses font l'objet d'une évaluation, en cinq niveaux, en fonction de leur intensité, de leur dissémination (dans le temps et/ou l'espace) et des mesures prises, le cas échéant, par l'entreprise pour y remédier. **Niveau négligeable 0** : absence de controverse significative identifiée - **Niveau faible 1** : controverses d'impact limité et/ou ponctuelles - **Niveau moyen 2** : controverses d'impact important mais limitées (dans le temps et/ou l'espace) - **Niveau élevé 3** : controverses d'impact très important et/ou présentant un caractère structurel - **Niveau très élevé 4** : controverses majeures portant sur des fraudes, des atteintes aux droits humains ou des catastrophes environnementales.

L'univers investissable final est défini par l'exclusion des entreprises présentant des controverses de sévérité très élevée ainsi que des entreprises de Type III présentant des controverses de sévérité élevée. Les entreprises de Types 1 ou 2 en niveau de controverses de sévérité élevée feront l'objet d'une analyse des controverses spécifique, pouvant mener soit à une action d'engagement avec la société concernée, soit à son exclusion, selon l'analyse de la controverse réalisée par l'équipe d'analyse ISR.

A partir de l'univers d'investissable, la gestion procède, trimestriellement ou « autant que de besoin » en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur une approche quantitative développée au sein du Groupe OFI, qui combine une sélection de titres sur la base de critères extra-financiers et une construction de portefeuille sur la base de critères statistiques (Max DrawDown). Cette approche quantitative ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais a uniquement pour but de sélectionner des valeurs à partir de l'univers d'investissement initial et de construire le portefeuille final. Cette allocation respectera les bornes suivantes : 20% minimum d'émetteurs de type I - 25% maximum d'émetteurs de type III - La différence entre 100% et l'allocation combinée en type I et III sera investie en Type II.

Pour finir, la pondération de chaque titre sera faite de façon discrétionnaire, secteur par secteur, sous contrainte de l'allocation régionale (Amérique du Nord, Europe, Asie Pacifique).

L'impact du fonds sera mesuré via les indicateurs suivants : émissions des Gaz à Effet de Serre, intensité « verte » du portefeuille (répartition du portefeuille entre les différentes catégories d'entreprises Type I à III) ainsi que la répartition du portefeuille entre les différentes éco-activités. Le Fonds n'a pas d'objectif cible absolu, ni d'objectif évolutif année après année.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour plus de précisions sur les limites des approches extra-financières mises en œuvre se référer au code de transparence disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Le fonds n'a pas recours aux TRS. Le Fonds peut investir jusqu'à 10% dans les OPC, ces OPC peuvent être promus ou gérés par les sociétés du Groupe OFI.

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir ou d'exposer de façon discrétionnaire le portefeuille aux risques d'actions et de devises par l'utilisation d'instruments tels que Futures, Forwards, Options, Swaps, sur actions, indices d'actions ou encore devises.

L'exposition totale du portefeuille aux actions n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 9](#)

▪ Code LEI : 969500J2MVYXQFUYVC97

▪ Informations sur la manière dont l'objectif d'investissement durable de l'OPC doit être atteint :

Si à ce jour, le Fonds ne dispose pas d'un indice aligné sur l'objectif d'investissement durable, il poursuit néanmoins une stratégie de promotion des Sociétés contribuant à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique.

L'objectif d'OFI RS ACT4 GREEN FUTURE est de profiter du potentiel de croissance des entreprises liés à la transition énergétique et écologique, en sélectionnant des valeurs contribuant à la lutte contre le changement climatique via des « éco activités » concourant directement ou indirectement à une « croissance verte ».

Pour chaque valeur de l'univers d'investissement, une estimation de la part du chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est réalisée permettant de répartir les entreprises entre trois catégories :

- Entreprises de Type I : au minimum 50% de leur chiffre d'affaires
- Entreprises de Type II : entre 10% à 50% de leur chiffre d'affaires
- Entreprises de Type III : moins de 10% de leur chiffre d'affaires

La gestion procède sur la base de cette estimation à une allocation stratégique du portefeuille en respectant les bornes suivantes :

- 20% minimum d'émetteurs de Type I
- 25% maximum d'émetteurs de Type III
- La différence entre 100% et l'allocation combinée en type I et III sera investie en Type II

De par son investissement dans des entreprises contribuant à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique, sont exclues de l'univers d'investissement :

- Les sociétés réalisant plus de 33% [inclus] de leur chiffre d'affaires dans une des activités suivantes :
 - Les centres de stockage et d'enfouissement sans capture de GES ;
 - L'incinération sans récupération d'énergie ;
 - L'efficacité énergétique pour les sources d'énergie non renouvelables et les économies d'énergie liées à l'optimisation de l'extraction, du transport et de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles ;
 - L'exploitation forestière, sauf si elle gérée de manière durable, et l'agriculture sur tourbière ;
- Les sociétés de distribution/transport et production d'équipements et de service qui réalisent plus de 33% de leur chiffre d'affaires auprès de clients de la filière des combustibles fossiles ou nucléaire ;
- Ainsi que les sociétés dont le chiffre d'affaires lié est supérieur à 5% dans l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles ainsi que l'ensemble de la filière nucléaire.

Enfin sont également exclues les sociétés détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques et sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Par ailleurs, OFI a adopté une politique de sortie de l'industrie du tabac ainsi qu'une position sur les armes controversées.

De plus, les sociétés qui contreviennent gravement ou de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) sans apporter de réponse ou mesure de remédiation adaptée sont également exclues.

Selon l'analyse de la Société de Gestion, l'ensemble des investissements du Compartiment ne cause pas de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux et sociaux.

Les indicateurs suivis par le Fonds concernent les éco-activités

Conformément au label GreenFin, « entrent dans le champ de la transition énergétique et écologique, les activités concourant directement ou indirectement à une 'croissance verte', en développant les énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermique, hydraulique, marine, issue de la biomasse, etc.), l'efficacité énergétique et la faible empreinte carbone des bâtiments et processus industriels, l'économie circulaire, les transports propres, l'agriculture et la foresterie, les infrastructures d'adaptation au changement climatique, etc. Ce sont des « activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme » (définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat).

Huit activités sont éligibles dans le cadre du label GreenFin et la répartition des émetteurs dans le portefeuille était la suivante au 31 décembre 2021 :

Eco activité GreenFin	Poids
Énergie	5,28%
Bâtiment	24,34%
Industrie	2,89%
Transport	12,52%
Technologies de l'Information et de la Communication	23,32%
Agriculture & forêt	3,46%
Economie circulaire	5,40%
Adaptation	3,31%
Pas d'activité Greenfin	19,41%
NA	0,07%

Le label GreenFin propose une classification par type I, II, ou III des entreprises en fonction de la part de chiffre d'affaires liés à des éco activités.

Entreprises de Type I : celles réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités, telles que définies par la nomenclature retenue ;

Entreprises de Type II : celles réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités ;

Entreprises de Type III : celles réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activité

La part d'encours du portefeuille investie dans les entreprises de type I, II ou III au 31 décembre 2021 est la suivante :

Typologie d'entreprises	Poids
Type 1	22,70%
Type 2	57,81%
Type 3	19,41%
NA	0,07%

■ Taxonomie :

Le Fonds, ayant pour objectif d'investir dans des activités économiques contribuant à un objectif environnemental, est tenu au titre du règlement (EU) 2020/852 (ci-après le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer un certain nombre d'informations sur ses investissements réalisés dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental.

Ainsi compte tenu des défis environnementaux à l'échelle mondiale et afin de faire face aux tendances négatives croissantes, telles que le changement climatique, les porteurs sont informés que le Fonds investit dans des activités contribuant aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par le Règlement Taxonomie.

Afin de contribuer à ces objectifs, il est prévu que le Fonds investisse dans des activités économiques éligibles au Règlement Taxonomie, en ce compris, sans que cette liste soit limitative, dans les énergies renouvelables, les technologies faiblement émettrices de GES ou encore l'immobilier énergétiquement très efficient.

La Société de Gestion s'assure par ailleurs que les investissements du Fonds contribuent aux objectifs susmentionnés sans pour autant causer de préjudice important à d'autres objectifs durables en s'appuyant sur la méthodologie « EU Taxonomie Alignement Screening » développée par le prestataire de données Vigeo et basée sur une approche en trois étapes :

- L'analyse de la contribution de l'activité de l'émetteur à des activités vertes telles que définies pour répondre aux objectifs environnementaux de la réglementation sur la taxonomie, notamment en matière d'atténuation du changement climatique, et d'adaptation au changement climatique. Cette analyse par émetteur se déroule en deux étapes :
 - a) Une première étape d'identification de l'activité ou des activités qui sont éligibles au regard des secteurs définis par la taxonomie verte européenne. Cette première étape inclut parfois des estimations en raison d'une granularité plus fine pour la taxonomie européenne que le reporting par activité des émetteurs.
 - b) Une fois les activités éligibles identifiées, l'analyse porte sur l'alignement de cette contribution, en part de chiffre d'affaires, au travers de critères techniques. Les données prises en compte sont des données reportées publiquement par les émetteurs. Il s'agit de données réelles qui ne font pas l'objet d'estimation et dont la traçabilité est garantie.
- L'analyse de l'absence de préjudice significatif causé par les activités visées de l'émetteur envers les autres objectifs environnementaux de la taxonomie européenne.
- L'analyse du respect des garanties sociales minimales, telles que définies par les conventions internationales.

Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la Société de Gestion n'est pas en mesure de calculer avec précision dans quelle mesure les investissements du Fonds sont considérés comme durables sur le plan environnemental et sont alignés avec le Règlement Taxonomie.

Néanmoins, la Société de Gestion anticipe que ce calcul de l'alignement du Fonds avec le Règlement Taxonomie devienne plus précis dans les mois à venir et que son résultat puisse être mis à la disposition des porteurs très prochainement.

Profil des risques

Au travers du FCP OFI RS ACT4 GREEN FUTURE le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risques liés à la classification :

Risque de perte en capital :

La perte en capital de produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque action :

Le Fonds est investi sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

En outre, du fait de son orientation de gestion, le Fonds est exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

Risque de change :

Le Fonds est exposé au risque de change par l'acquisition de fonds libellés dans une devise autre que l'euro et non couverts contre le risque de change. Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

Risque de modèle :

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur une approche quantitative propriétaire servant à sélectionner des titres et à procéder à la construction du portefeuille final dans l'optique d'améliorer le couple rendement/risque. Le gérant intègre une approche extra-financière et réduit également autant que possible la Tracking-Error ex-post de la performance du Fonds par rapport celle de l'indice a posteriori. Il existe un risque que cette approche quantitative ne soit pas efficiente. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque lié aux produits dérivés :

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 04 mars 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation SFDR et à la Doctrine ISR.
- A compter du 13 septembre 2021, création des parts REGARD ACTIONS VERTES dédiées au réseau PRO BTP.
- A compter du 27 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont trait aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (**), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020)

(** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.

Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures réglementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures réglementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3^{ème} trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Le Fonds OFI RS ACT4 GREEN FUTURE termine l'année 2021 sur une performance de +29,03% (part IC), contre +29,77% pour son indice de référence STOXX Global 1800 Net Return EUR Index.

La valeur liquidative de la part OFI ACTIONS MONDE DURABLE était de 250,68 euros au 31/12/2020 et clôt l'année à 321,15 euros soit une hausse de +28,11%

La valeur liquidative de la part IC était de 117,14 euros au 31/12/2020 et clôt l'année à 151,14 euros soit une hausse de +29,03%.

La valeur liquidative de la part RFCEUR était de 176,94 euros au 31/12/2020 et clôt l'année à 228,05 euros soit une hausse de +28,89%.

La part Regard Actions Vertes, créée le 13/09/2021 à 150 euros, clôt l'année à 161,61 euros.

La gestion procède à un rebalancement trimestriel. Ce processus se déroule en plusieurs étapes en conciliant l'application de critères extra-financiers et financiers. Un premier filtre extra-financier est appliqué sur la base de la notation ISR des équipes d'analyse OFI Asset Management selon une approche Best-In-Class en excluant les titres dits « Sous surveillance ». Un second filtre consiste à catégoriser les titres en catégorie de pourcentage de Chiffre d'Affaires Vert (cf. Annexe 1 du label GreenFin sur la transition énergétique et écologique pour le climat), et à définir une sélection de valeurs qui répondent à ces exigences. Sur la base de cette sélection, et en ajoutant un dernier critère financier basé sur un indicateur de risque, la perte maximum glissante, pour réduire cette sélection de valeurs. Pour finir, la pondération de chaque titre sera faite de façon discrétionnaire, secteur par secteur, sous contrainte de l'allocation régionale (Amérique du Nord, Europe, Asie Pacifique).

Au cours de l'année 2021, le Fonds n'a pas fait usage d'instruments dérivés.

Les instruments dans lesquels le Fonds a investi sont libellés dans les différentes devises présentes dans son univers d'investissement à savoir le STOXX Global 1800.

OFI RS ACT4 GREEN FUTURE termine l'année 2021 en légère sous-performance par rapport à son indice STOXX Global 1800 Net Return EUR Index, à savoir +29,03% contre +29,77%. Dans un contexte de progression des marchés actions internationaux sur l'année 2021, notre stratégie affiche une performance positive qui est portée par la sélection des valeurs et le positionnement sectoriel sur l'ensemble des zones géographiques au niveau global. La situation économique poursuit son amélioration comme l'attestent les différents indicateurs macroéconomiques publiés sur la période : niveaux de production, accélération de la croissance économique, taux de chômage, évolution des prix des matières premières, accélération du commerce mondial...tout cela se faisant dans le sillage de la progression de la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans les plus grosses économies mondiales. A titre d'illustration, les Etats-Unis ont retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise à fin 2019, effaçant ainsi les effets sur le PIB de la crise économique liée à la pandémie, et la Zone Euro s'inscrit dans la trajectoire de retrouver le sien d'ici 2022.

Malgré cet environnement favorable pour les marchés actions, la thématique relative à la transition énergétique a souffert tout au long de l'année notamment en raison des sous performances respectives d'importants fabricants de solutions productrices d'énergie renouvelable comme Orsted, Vestas, Enphase Energy, Siemens Gamesa qui ont souffert d'une part de l'ajustement des valorisations des acteurs du secteur, et d'autre part des déceptions des publications financières inférieures aux attentes du consensus. A titre d'illustration l'indice S&P Global Clean Energy Net TR réalise une performance de -23,24% sur l'ensemble de l'année 2021.

La méthode de construction du portefeuille en s'appuyant sur la diversification, et notre approche par les risques spécifiques nous ont notamment permis d'atténuer les effets négatifs sus mentionnés.

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (<https://www.ofi-am.fr/isr>), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	98,06%	98%	99,94%
OPC et disponibilités	1,94%	0%	0%
TOTAL	100%	98%	

Emetteurs privés

Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

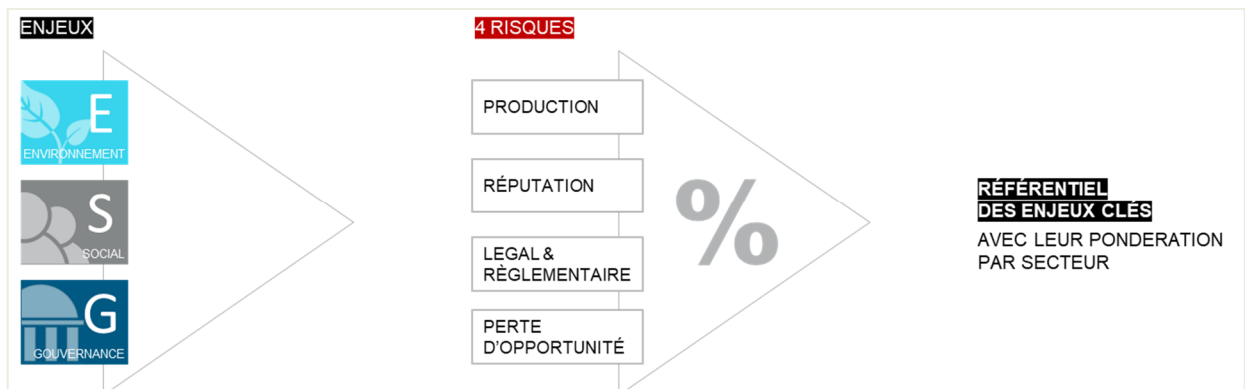
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - Les risques de sécheresse
 - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - L'impact de l'activité sur l'eau
 - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - Énergies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - Technologies améliorant l'efficacité énergétique
 - Solutions de recyclage
 - Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0,5 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la meilleure note ESG du secteur.

Les sociétés sont classées en catégories, en fonction de leur Score ISR. Chaque catégorie ISR couvre 20% des émetteurs de l'univers analysé (émetteurs privés internationaux soit environ 3600 actuellement). Ces catégories sont les suivantes :

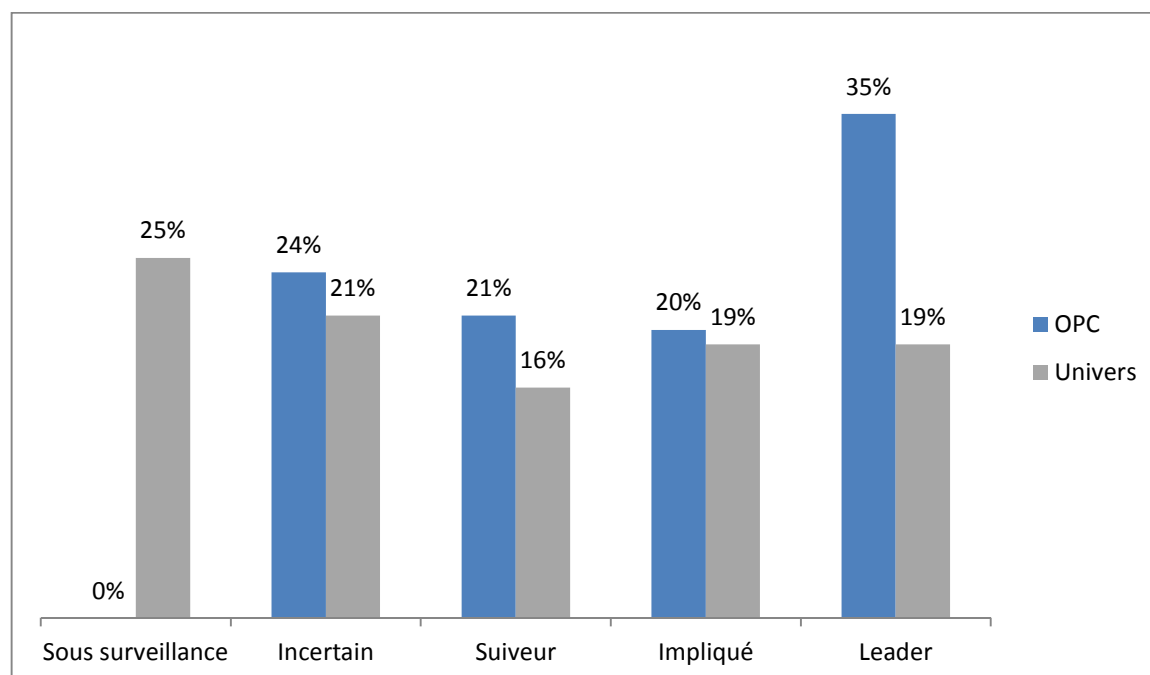
- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG
 - **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
 - **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
 - **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
 - **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
- Le calcul des notes, scores et catégories des sociétés est actualisé une fois par trimestre

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance »).

Résultats de l'analyse au 31 décembre 2021

A fin décembre, 98% de l'encours était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 31/12/2021

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

L'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

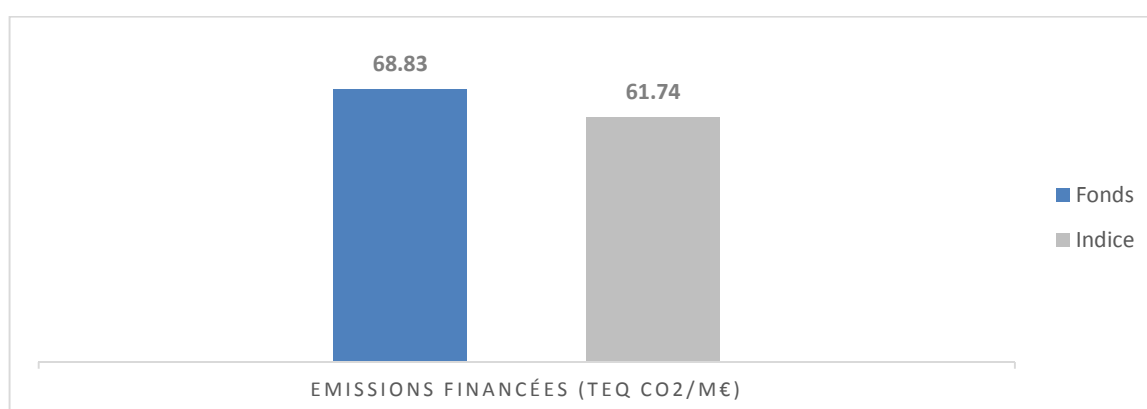
Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

Estimation des émissions financées (au 31/12/2021) : 68,83 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 98,94% de l'encours du portefeuille et 99,02% de l'encours de l'indice



Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

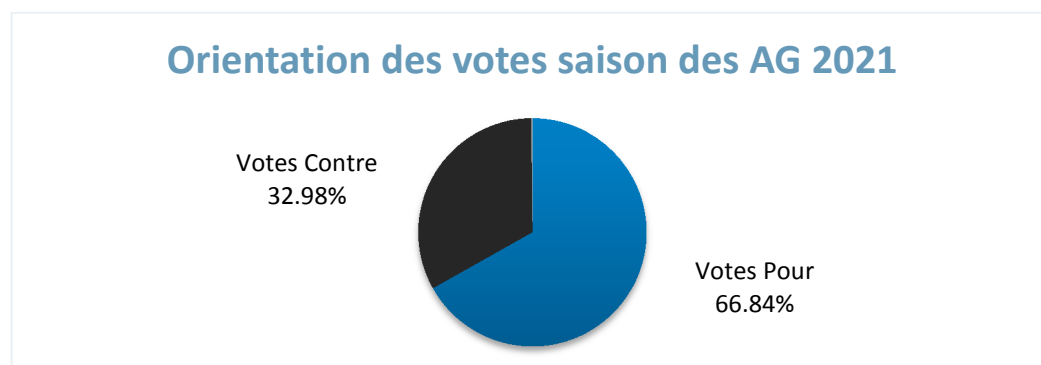
Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Nombre de...	AG en 2021
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	204
AG avec au moins un vote Contre ou Abstention	183
Résolutions votées	2 835
Résolutions votées Contre ou Abstention	940
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	0
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	86

Orientation des votes



INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change : Pas de position au 31/12/2021

Taux : Pas de position au 31/12/2021

Crédit : Pas de position au 31/12/2021

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2021

Commodities : Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds OFI RS ACT4 GREEN FUTURE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	88 200 530,95	67 978 132,61
Actions et valeurs assimilées	87 426 926,28	67 627 445,12
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	87 426 926,28	67 627 445,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	773 604,67	350 687,49
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	773 604,67	350 687,49
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	82 962,71	88 687,37
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	82 962,71	88 687,37
Comptes financiers	919 140,11	300 824,84
Liquidités	919 140,11	300 824,84
Total de l'actif	89 202 633,77	68 367 644,82

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	77 059 905,10	51 103 553,29
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	8 560 683,79
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	11 824 098,97	8 924 780,16
Résultat de l'exercice (a, b)	202 258,75	-338 487,01
Total des capitaux propres	89 086 262,82	68 250 530,23
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	116 370,95	102 984,67
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	116 370,95	102 984,67
Comptes financiers	-	14 129,92
Concours bancaires courants	-	14 129,92
Emprunts	-	-
Total du passif	89 202 633,77	68 367 644,82

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,55	3 439,39
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 478 920,54	477 875,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	9 430,00
Total (I)	1 478 922,09	490 744,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	1 101,41	1 716,92
Autres charges financières	-	-
Total (II)	1 101,41	1 716,92
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 477 820,68	489 027,78
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 272 170,29	832 396,88
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	205 650,39	-343 369,10
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 391,64	4 882,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	202 258,75	-338 487,01

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse de Paris ouvré, non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées cours de clôture.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les positions sur les marchés à terme fermes et conditionnels sont évaluées au cours correspondant à l'heure de cotation prise en compte pour la valorisation des actifs sous-jacents.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (T.C.N.) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché relevés par les gestionnaires à l'heure de publication des taux du marché interbancaire par l'A.F.B. Le taux retenu, en l'absence de transactions significatives, est l'Euribor pour les titres à moins d'un an, le taux des BTAN (publiés par les principaux S.V.T) pour les titres à plus d'un an, majorés le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les T.C.N. dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

La méthode de valorisation retenue qui est conservée pendant toute la durée de détention du titre est :

- pour les instruments à coupons pluriannuels et dont le coupon annuel est déterminé selon un calcul actuariel (type obligataire) : évaluation selon la méthode actuarielle ;
- pour les instruments d'une durée inférieure à un an émis sous forme d'intérêts précomptés ou in fine : évaluation selon la méthode d'escompte de la valeur globale de remboursement sur la durée restant à courir.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

N/A

Opérations à règlement-livraison différé

Les titres achetés sur le marché à règlement différé sont valorisés à leur valeur de marché. Ils sont inscrits en portefeuille à leur date de négociation.

Les titres vendus sur le marché à règlement différé sont sortis du portefeuille dès le jour de négociation.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à

- 0,95% TTC ; tout OPC inclus pour la part IC
- 1,90% TTC ; tout OPC inclus pour la part OFI ACTIONS MONDE DURABLE
- 1,05% TTC ; tout OPC inclus pour la part RFC
- 0,80% TTC ; tout OPC inclus pour la part REGARD ACTIONS VERTES

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	68 250 530,23	63 465 758,40
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	18 351 800,14	14 526 790,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 043 086,29	-14 924 315,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	14 502 544,32	13 664 559,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 243 753,86	-3 155 199,91
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	641 487,80
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-790 545,73
Frais de transaction	-316 780,11	-333 765,32
Différences de change	3 493 470,38	-3 363 327,76
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 885 887,62	-1 124 778,78
Différence d'estimation exercice N	13 125 016,49	
Différence d'estimation exercice N - 1	9 239 128,87	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-12 763,92
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	205 650,39	-343 369,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	89 086 262,82	68 250 530,23

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	919 140,11	1,03
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	919 140,11	1,03	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	JPY	%	GBP	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	59 586 261,57	66,89	5 888 387,60	6,61	3 168 138,80	3,56	8 495 116,94	9,54
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	43 405,29	0,05	16 792,85	0,02	11 618,08	0,01	10 627,12	0,01
Comptes financiers	621 001,21	0,70	73 904,91	0,08	62 952,14	0,07	161 281,61	0,18

Répartition par devise (suite)

	USD	%	JPY	%	GBP	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Coupons à recevoir	82 443,34
Souscriptions à recevoir	519,37
Total créances	82 962,71
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-116 346,95
Autre	-24,00 ⁽¹⁾
Total dettes	-116 370,95
Total	-33 408,24

(1) Frais RTO

Souscriptions rachats

Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE	
Parts émises	64 019,0824
Parts rachetées	59 446,0133
Catégorie de parts RFC	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
Catégorie de parts IC	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES	
Parts émises	1 119,0051 ⁽²⁾
Parts rachetées	0,5355

(2) La catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES a été créée le 14/09/2021.

Commissions

Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RFC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-538,55
Catégorie de parts RFC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-0,01
Catégorie de parts IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-0,01
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80 ⁽³⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(3) La catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES ayant été créée le 14/09/2021, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital	
Néant	
Autres engagements reçus et / ou donnés	
Néant	

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	178,8884	4 324,51	773 604,67

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	202 013,53	-338 489,83
Total	202 013,53	-338 489,83
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	202 013,53	-338 489,83
Total	202 013,53	-338 489,83

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RFC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	12,21	1,20 ⁽⁴⁾
Total	12,21	1,20
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	12,21	1,20
Total	12,21	1,20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	13,00	1,62 ⁽⁵⁾
Total	13,00	1,62
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	13,00	1,62
Total	13,00	1,62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	220,01 ⁽⁶⁾	-
Total	220,01	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	220,01	-
Total	220,01	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(4) La catégorie de parts RFC a été créée le 09/07/2020.

(5) La catégorie de parts IC a été créée le 22/07/2020.

(6) La catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES a été créée le 14/09/2021.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	8 560 683,79
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 817 405,73	8 924 654,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	11 817 405,73	17 485 337,96
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	11 817 405,73	17 485 337,96
Total	11 817 405,73	17 485 337,96
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	276 818,2296	272 245,1605
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RFC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	211,42	64,80 ⁽⁷⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	211,42	64,80

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	211,42	64,80
Total	211,42	64,80
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7,0000	7,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	200,05	61,19 ⁽⁸⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	200,05	61,19
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	200,05	61,19
Total	200,05	61,19
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	10,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 281,77 ⁽⁹⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	6 281,77	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	6 281,77	-
Total	6 281,77	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 118,4696	-
Distribution unitaire	-	-

(7) La catégorie de parts RFC a été créée le 09/07/2020.

(8) La catégorie de parts IC a été créée le 22/07/2020.

(9) La catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES a été créée le 14/09/2021.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Actif net					
en EUR	89 086 262,82	68 250 530,23	63 465 758,40	58 530 631,87	62 122 780,28
Nombre de titres					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE	276 818,2296	272 245,1605	272 030,9667	255 186,1921	237 235,2418
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D	-	-	-	113 392,6992	121 253,0527
Catégorie de parts RFC	7,0000	7,0000	-	-	-
Catégorie de parts IC	10,0000	10,0000	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES	1 118,4696	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	321,15	250,68	233,30	186,24	207,30
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-(10)	97,02	106,73 ⁽¹²⁾
Catégorie de parts RFC en EUR	228,05	176,94 ⁽¹³⁾	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	151,14	117,14 ⁽¹⁴⁾	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	161,61 ⁽¹⁵⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	0,06 ⁽¹¹⁾	0,03
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	-	-	-	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	43,41	62,98	-2,46	-2,37	-2,35
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	-	0,00
Catégorie de parts RFC en EUR	31,94	9,42	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	21,30	6,28	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	5,81	-	-	-	-

(10) La catégorie de parts N-D a été supprimée le 15/03/2019.

(11) La catégorie de parts N-D ayant été rachetée avant la distribution du coupon, ce dernier a été capitalisé.

(12) La catégorie de parts N-D a été créée le 03/01/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(13) La catégorie de parts RFC a été créée le 09/07/2020 avec une valeur nominale de EUR 150,00.

(14) La catégorie de parts IC a été créée le 22/07/2020 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(15) La catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES a été créée le 14/09/2021 avec une valeur nominale de EUR 149,51.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			87 426 926,28	98,14
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			87 426 926,28	98,14
ABB LTD	CHF	7 339,00	247 195,00	0,28
ACCENTURE PLC - CL A	USD	1 036,00	377 658,99	0,42
ACCIONA S.A.	EUR	973,00	163 561,30	0,18
ADVANCE RESIDENCE INVEST.	JPY	45,00	130 579,95	0,15
ADYEN NV	EUR	40,00	92 460,00	0,10
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	954,00	91 566,22	0,10
AIA GROUP	HKD	18 404,00	163 158,42	0,18
AIR LIQUIDE	EUR	1 734,00	265 856,88	0,30
ALEXANDRIA RE EQS	USD	9 037,00	1 771 798,73	1,99
ALLIANZ SE-REG	EUR	644,00	133 726,60	0,15
AMAZON.COM INC	USD	669,00	1 961 548,94	2,20
AMGEN	USD	882,00	174 484,29	0,20
ANALOG DEVICES INC	USD	9 773,00	1 510 552,42	1,70
ANDRITZ AG	EUR	2 983,00	135 368,54	0,15
ANTHEM	USD	376,00	153 263,31	0,17
APTIV PLC	USD	12 471,00	1 808 909,12	2,03
ASCENDAS REAL ESTATE INV.FUND	SGD	69 131,00	133 022,28	0,15
ASML HOLDING NV	EUR	1 287,00	909 522,90	1,02
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 300,00	237 725,11	0,27
AUSNET SVCS - STAPLED SECURITY	AUD	80 508,00	132 279,87	0,15
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	646,00	140 072,70	0,16
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	7 809,00	1 734 501,68	1,95
AZBIL CORP.	JPY	3 492,00	139 728,80	0,16
BAKKAFROST	NOK	5 536,00	322 174,04	0,36
BECTON DICKINSON	USD	448,00	99 070,56	0,11
BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE	GBP	2 838,00	161 403,64	0,18
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	1 897,00	118 257,12	0,13
BLACKROCK CL.A	USD	225,00	181 147,56	0,20
BLACKSTONE INC	USD	1 067,00	121 402,68	0,14
BNP PARIBAS	EUR	1 796,00	109 142,92	0,12
BOOKING HOLDINGS INC	USD	66,00	139 244,79	0,16
BOSTON PROPERTIES INC	USD	13 921,00	1 409 972,55	1,58
BOUYGUES	EUR	4 221,00	132 919,29	0,15
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	3 444,00	188 826,42	0,21
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI	SGD	59 978,00	133 406,16	0,15
CAPITAMALL TRUST	SGD	101 503,00	135 063,67	0,15
CATERPILLAR INC	USD	867,00	157 618,34	0,18
CHARTER HALL GRO	AUD	12 036,00	158 361,33	0,18
CHUBB LIMITED	USD	678,00	115 251,65	0,13
CITRIX SYSTEMS INC	USD	16 902,00	1 405 874,23	1,58
CITY DEVELOPMENTS LTD	SGD	27 956,00	124 180,00	0,14

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CME Group-A Shs -A-	USD	562,00	112 904,08	0,13
COMCAST CORP CLASS A	USD	6 941,00	307 193,57	0,34
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	AUD	2 728,00	176 151,90	0,20
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	680,00	339 461,84	0,38
COVESTRO AG	EUR	2 580,00	139 836,00	0,16
COVIVIO SA	EUR	1 907,00	137 685,40	0,15
CRH PLC	EUR	4 624,00	215 108,48	0,24
DAIFUKU	JPY	1 693,00	121 524,88	0,14
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	1 298,00	87 731,82	0,10
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	649,00	20 956,21	0,02
DANAHER CORP	USD	1 024,00	296 259,44	0,33
DASSAULT SYST.	EUR	4 096,00	214 261,76	0,24
DEERE & CO	USD	490,00	147 745,43	0,17
DELL TECHNOLOGIES -C W/I	USD	14 836,00	732 798,21	0,82
DEXUS	AUD	19 765,00	140 515,17	0,16
DIAGEO	GBP	3 549,00	170 602,24	0,19
DIGITAL REALTY TRUST	USD	12 087,00	1 879 904,76	2,11
DOWNA HOLDINGS / EX DOWA MINING CO LTD	JPY	3 651,00	134 799,63	0,15
DUKE REALTY CORP	USD	35 620,00	2 056 011,96	2,31
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	6 798,00	367 168,34	0,41
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	18 730,00	410 187,00	0,46
EIFPAGE	EUR	1 700,00	153 782,00	0,17
ELI LILLY & CO	USD	1 254,00	304 590,12	0,34
EQUINIX INC	USD	2 682,00	1 994 849,53	2,24
EQUITY RESIDENTIAL PROPERTIES	USD	19 142,00	1 523 347,70	1,71
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	364,00	118 495,25	0,13
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	5 218,00	148 556,46	0,17
FABEGE --REGISTERED SHS	SEK	10 654,00	156 819,51	0,18
FRAS LOGI AND INDU TRUS	SGD	128 528,00	127 429,76	0,14
GEBERIT NOM.	CHF	265,00	190 588,24	0,21
GECINA NOMINATIVE	EUR	1 217,00	149 569,30	0,17
GENERAL PROPERTY TRUST	AUD	40 853,00	141 561,40	0,16
GETLINK SE	EUR	29 323,00	426 942,88	0,48
GILEAD SCIENCES INC	USD	1 917,00	122 400,08	0,14
GLAXOSMITHKLINE PLC	GBP	7 760,00	148 489,95	0,17
GLP J-REIT	JPY	91,00	138 215,45	0,16
HANG LUNG GROUP LTD	HKD	60 839,00	114 322,52	0,13
HANKYU CORP	JPY	4 836,00	120 572,95	0,14
HKG EXCHANGES AND CLEARING	HKD	1 815,00	93 227,57	0,10
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	1 637,00	597 407,11	0,67
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	1 074,00	196 922,04	0,22
HONG KONG LAND HOL	USD	31 192,00	142 629,62	0,16
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	32 012,00	171 059,84	0,19
Healthpeak Properties Inc	USD	45 475,00	1 443 187,43	1,62
IBM	USD	12 225,00	1 436 856,75	1,61

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
INDUSTRIAL & INFRASTRUCTURE FUND INVESTMENT CO	JPY	82,00	139 073,00	0,16
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	5 919,00	241 258,44	0,27
INFRATIL LTD	NZD	26 682,00	128 510,54	0,14
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	16 388,00	135 201,00	0,15
INTEL CORP	USD	39 137,00	1 772 384,37	1,99
INTERNATIONAL PAPER CO	USD	32 154,00	1 328 345,87	1,49
INTUITIVE SURGICAL	USD	546,00	172 509,50	0,19
JAPAN LOGISTICS FUND INC REIT	JPY	45,00	122 504,62	0,14
JAPAN PRIME REALTY INVESTMENT CORP REIT	JPY	40,00	121 874,62	0,14
JAPAN REAL ESTATE INVESTMENT	JPY	25,00	124 661,86	0,14
JAPAN RETAIL FUND INVESTMENT	JPY	156,00	118 053,44	0,13
KENEDIX OFFICE INVESTMENT CORP	JPY	23,00	124 875,67	0,14
KEPPEL DC REIT	SGD	79 124,00	127 477,84	0,14
KINGSPAN GROUP	EUR	4 788,00	502 740,00	0,56
KINTETSU GROUP HOLDINGS CO	JPY	4 457,00	109 421,84	0,12
KION GROUP AG	EUR	1 775,00	171 252,00	0,19
KONINKLIJKE DSM	EUR	2 523,00	499 554,00	0,56
KUBOTA CORP	JPY	8 544,00	166 600,96	0,19
KYNDRYL HOLDINGS INC-W/I	USD	2 463,00	39 201,81	0,04
KYOWA EXEO CORP	JPY	5 902,00	109 247,68	0,12
KYUSHU RAILWAY COMPANY	JPY	6 082,00	111 093,33	0,12
L'OREAL	EUR	379,00	158 024,05	0,18
LAND SECURITIES REIT RG	GBP	17 597,00	162 724,05	0,18
LEGRAND SA	EUR	1 889,00	194 378,10	0,22
LENDLEASE	AUD	19 037,00	130 106,15	0,15
LINDE PLC	EUR	791,00	242 046,00	0,27
LIXIL CORPORATION	JPY	5 292,00	123 859,90	0,14
LOWE S COS INC COM	USD	1 095,00	248 888,15	0,28
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	404,00	293 708,00	0,33
MAPLETREE COMMERCIAL TRUST	SGD	95 119,00	124 087,14	0,14
MAPLETREE INDUSTRIAL TRUST	SGD	71 101,00	125 682,41	0,14
MAPLETREE LOGISTICS TRUST MANAGEMENT LTD	SGD	98 332,00	121 864,72	0,14
MAPLETREE LOGISTICS TRUST MANAGEMENT RTS	SGD	3 638,00	0,00	0,00
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	778,00	118 916,60	0,13
MERCADOLIBRE	USD	72,00	85 371,79	0,10
MERCK AND	USD	3 815,00	257 106,58	0,29
MERCURY NZ LTD	NZD	31 819,00	117 237,98	0,13
MERIDIAN ENERGY LTD	NZD	42 619,00	124 444,40	0,14
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	15 570,00	149 004,90	0,17
MICROSOFT CORP	USD	14 896,00	4 405 401,62	4,95
MIRVAC GROUP	AUD	71 302,00	132 652,76	0,15
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	20 512,00	97 881,12	0,11
MODERNA INC	USD	584,00	130 429,41	0,15
MORGAN STANLEY	USD	2 350,00	202 845,59	0,23
MORI HILLS REIT INVESTMENT CORPORATION	JPY	106,00	126 354,05	0,14

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MTR CORP	HKD	82 766,00	390 680,87	0,44
NANKAI ELECTRIC RAILWAY CO. LTD	JPY	6 697,00	111 229,49	0,12
NESTLE NOM.	CHF	4 307,00	529 734,19	0,59
NETFLIX INC	USD	652,00	345 401,76	0,39
NETWORK APPLIANCE INC	USD	16 948,00	1 370 951,92	1,54
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	14 523,00	192 892,41	0,22
NIPPON BUILDING FUND OF JAPAN INC	JPY	25,00	127 907,27	0,14
NIPPON PROLOGIS REIT INC	JPY	45,00	139 858,00	0,16
NOMURA REAL ESTATE MASTER FUND	JPY	105,00	129 732,33	0,15
NOVARTIS AG-REG	CHF	3 783,00	293 103,55	0,33
NOVO NORDISK AS	DKK	2 540,00	251 008,39	0,28
NOVOZYMES B	DKK	2 600,00	187 791,76	0,21
NVIDIA CORP	USD	11 149,00	2 883 426,30	3,24
OBAYASHI CORP	JPY	18 144,00	123 311,46	0,14
OJI HOLDINGS	JPY	86 241,00	366 816,94	0,41
ORACLE CORP COM	USD	21 739,00	1 667 128,20	1,87
ORIX JREIT REIT/TYO	JPY	86,00	118 077,88	0,13
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	1 830,00	303 465,88	0,34
PENNON GROUP PLC	GBP	29 731,00	413 245,32	0,46
PEPSICO INC	USD	2 126,00	324 751,55	0,36
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	663,00	116 905,35	0,13
PROLOGIS	USD	14 777,00	2 187 702,88	2,46
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	2 658,00	141 511,83	0,16
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 073,00	392 582,44	0,44
ROCKWOOL INTERNATIONAL AS B	DKK	1 062,00	408 373,67	0,46
ROYAL BK OF CANADA	CAD	2 232,00	208 594,50	0,23
SAINT-GOBAIN	EUR	3 207,00	198 417,09	0,22
SANOFI	EUR	1 761,00	155 989,38	0,18
SAP SE	EUR	2 915,00	364 083,50	0,41
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	3 635,00	626 892,10	0,70
SEGRO REIT	GBP	11 416,00	195 320,20	0,22
SEKISUI CHEMICAL	JPY	8 873,00	130 227,97	0,15
SEKISUI HOUSE	JPY	7 736,00	145 853,87	0,16
SEKISUI HOUSE REIT INC	JPY	176,00	115 179,16	0,13
SEVERN TRENT PLC NV	GBP	4 833,00	169 638,53	0,19
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	665,00	101 155,94	0,11
SIEMENS AG-REG	EUR	2 173,00	331 773,64	0,37
SKANSKA AB SER'B'SEK10 LIBRE	SEK	6 793,00	154 518,32	0,17
SMITH(DS)	GBP	82 414,00	376 732,88	0,42
SOFTBANK GROUP CORP	JPY	2 028,00	84 152,69	0,09
SOLAREDGE TECHNOLOGIES INC	USD	6 846,00	1 689 045,22	1,90
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	1 973,00	218 085,13	0,24
SPIRAX SARCO ENGINEERING PLC	GBP	890,00	170 134,59	0,19
SQUARE INC A	USD	627,00	89 049,22	0,10
STARBUCKS CORP	USD	1 843,00	189 567,10	0,21

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
STMICROELECTRONICS NV	EUR	4 646,00	203 308,96	0,23
STOCKLAND	AUD	47 381,00	128 437,45	0,14
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	27 828,00	449 143,92	0,50
SUEZ SA	EUR	7 513,00	148 832,53	0,17
SUMITOMO FORESTRY CO LTD	JPY	7 615,00	129 442,08	0,15
TARGET CORP	USD	764,00	155 487,30	0,17
TESLA INC	USD	3 613,00	3 357 497,49	3,77
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	10 447,00	1 731 398,25	1,94
THE COCA COLA COMPANY	USD	6 048,00	314 898,07	0,35
THE WALT DISNEY	USD	2 870,00	390 902,48	0,44
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	605,00	354 977,31	0,40
TMOBILE US INC	USD	913,00	93 114,44	0,10
TOKYO TATEMONO CO	JPY	9 198,00	118 000,29	0,13
TOKYU CORP	JPY	10 370,00	120 999,20	0,14
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	8 803,00	553 910,04	0,62
TORONTO DOMINIUM BANK	CAD	2 877,00	194 230,05	0,22
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	2 042,00	143 301,80	0,16
TOYOTA MOTOR	JPY	28 856,00	463 950,64	0,52
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	2 095,00	107 863,39	0,12
UNILEVER PLC	GBP	4 140,00	194 549,43	0,22
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	1 138,00	214 490,78	0,24
UNITED URBAN INVESTMENT CORP	JPY	108,00	111 501,54	0,13
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	35 233,00	456 988,29	0,51
US BANCORP	USD	2 126,00	105 010,04	0,12
VAT GROUP SA	CHF	439,00	192 521,93	0,22
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	10 476,00	337 955,76	0,38
VERBUND	EUR	4 461,00	441 192,90	0,50
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	6 427,00	293 657,16	0,33
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	12 756,00	343 013,88	0,39
VICINITY CENTRES	AUD	123 971,00	133 945,59	0,15
VINCI (EX SGE)	EUR	2 428,00	225 585,48	0,25
VISA INC CLASS A	USD	2 612,00	497 754,59	0,56
VISTRY GROUP PLC	GBP	9 894,00	139 524,73	0,16
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	4 066,00	171 503,88	0,19
WASTE MANAGEMENT INC	USD	11 983,00	1 758 672,79	1,97
WEYERHAEUSER CO	USD	42 496,00	1 538 854,45	1,73
XYLEM	USD	12 246,00	1 291 365,04	1,45
ZOETIS INC	USD	726,00	155 791,22	0,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			773 604,67	0,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			773 604,67	0,87
OFI RS LIQUIDITES	EUR	178,8884	773 604,67	0,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			82 962,71	0,09
Dettes			-116 370,95	-0,13
Comptes financiers			919 140,11	1,03
ACTIF NET			89 086 262,82	100,00



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

OFI RS ACT4 GREEN FUTURE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI RS ACT4 GREEN FUTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.04.12 17:54:35 +0200

